

SAUVEGARDEZ VOTRE PATRIMOINE GRÂCE A NOTRE LABEL!



La **FONDATION DU PATRIMOINE**, organisme privé indépendant, a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique.

Son but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine local.

La **FONDATION DU PATRIMOINE** s'attache, plus particulièrement, à identifier et préserver le patrimoine non protégé par l'Etat.

La **FONDATION DU PATRIMOINE** est le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale.

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS, bénéficiez d'aides fiscales ou de subventions



Saint-Georges-des-7-Voies



Fontaine Guérin



Saumur

La Fondation du patrimoine, grâce à son label, permet à un propriétaire privé de bénéficier :

- ◆ d'un **soutien personnalisé** et de **conseils d'experts**
- ◆ de **déductions fiscales ou de subventions** pour des travaux d'entretien, de restauration et de conservation

Le public concerné

Tout propriétaire privé souhaitant restaurer un bien immobilier habitable ou non, présentant un intérêt patrimonial et **non protégé au titre des Monuments historiques** : fermes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux, pigeonniers, lavoirs, fours à pain, moulins...

Les travaux

Les travaux doivent concerner des **éléments bâtis extérieurs** (toitures, charpentes, façades, menuiseries), être réalisés dans les « règles de l'art » et ne pas avoir commencés.

Vous êtes imposable : label ouvrant droit à déductibilité fiscale et subvention

- ◆ Si l'immeuble ne produit pas de recettes, vous pouvez déduire du revenu global 50% ou 100% du montant des travaux
- ◆ Si l'immeuble est donné en location, vous pouvez déduire des revenus fonciers 100% du montant des travaux sans application du seuil de 10 700 euros pendant 5 ans

Une **subvention complémentaire de 1%** du montant des travaux est accordée aux propriétaires labellisés.

Vous êtes non imposable : label ouvrant droit à subvention

La Fondation du patrimoine peut attribuer à un propriétaire non imposable, ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300 euros avant application des déductions, réductions ou crédit d'impôt, un label sans incidence fiscale sous forme d'une subvention, lui permettant de réaliser des travaux de qualité.

FONDATION



DU PATRIMOINE



FONDATION DU PATRIMOINE délégation de Maine-et-Loire

6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49023 ANGERS Cedex 2

Tel : 02 41 39 48 98 ou 06 87 50 00 53

email : maineetloire@fondation-patrimoine.org

www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

